

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 30 mai 2024

Nombre de conseillers : 60      Conseillers présents : titulaires : 47 + 4 Pouvoirs  
suppléants : 4

Secrétaire de séance : M. A. DANNER

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

**PRESENTS** : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, M. P. MICHEL, Mme D. HAMM, M. S. FATH, Mme A. CHABERT, MM. F. STAATH, M. MEYER, D. ETTER, F. ENSMINGER, Mme C. KISTER, MM. M. GANGLOFF, E. WAGNER, D. FOLLENIUS, R. MULLER - Suppléant -, H. DOEPPEN, Mmes E. BECK, C. MUNSCH, M. J.-M. KRENER, Mme E. SCHLEWITZ, MM. L. STEINMETZ, G. HALTER, C. WINDSTEIN, Y. KLEIN, Mme G. HUSER - Suppléante -, MM. A. DANNER, R. SCHMITT, D. BURRUS, Mme A. LEIPP, M. H. STEGNER, Mme C. DURRMEYER-ROESS, M. T. SCHINI, Mme C. DORN - Suppléante -, MM. C. FAUTH, F. DE FIGUEIREDO, S. LEICHTWEIS, P. HERRMANN, F. MATZ - Suppléant -, M. KRAPFENBAUER, A. SPAEDIG, Mme F. BOURJAT, MM. J.-C. BERRON, R. LETSCHER, R. KOENIG, Y. RUDIO, C. EICHWALD, G. SAND, Mme V. DA SILVA ADRIANO, M. C. DORSCHNER, Mme C. DOERFLINGER, M. J.-M. REICHHART.

**EXCUSES** : MM. G. REUTENAUER, J.-M. FISCHBACH, Mme S. FISCHBACH, MM. FERTIG - Pouvoir à M. D. BURRUS -, P. GANGLOFF, J.-M. HOERTH - Pouvoir à M. A. DANNER -, R. MULLER, J.-L. RINIE, B. KRIEGER - Pouvoir à M. D. ETTER -, Mme D. SCHMITT-MERX - Pouvoir à M. C. DORSCHNER -.

**Compte-rendu par le Président des attributions exercées par délégation du Conseil**

Signature d'une ligne de trésorerie

**Vu** la délibération n°7A du Conseil communautaire du 16 juillet 2020 donnant délégation au Président, pendant toute la durée de son mandat, pour signer toute convention d'ouverture de crédit de trésorerie, consolidable en prêt à court, moyen ou long terme, à un taux compatible avec les dispositions légales et réglementaires applicables en cette matière, avec un plafond de 2 000 000 € par crédit de trésorerie,

**Le Président rend compte au Conseil, qui en prend acte**, de la signature avec la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel d'une ligne de trésorerie d'un montant de 2 000 000 € dont les caractéristiques générales et les conditions sont détaillées en **Annexe A**

Signature de marchés et d'avenants de marchés

**Vu** la délibération n°7C du Conseil communautaire du 16 juillet 2020 donnant délégation au Président, pendant toute la durée de son mandat, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés selon la procédure adaptée ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

**Le Président rend compte au Conseil, qui en prend acte**, de la signature de marchés et d'avenants de marchés détaillés en **Annexe B**

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,

Alain DANNER  
Secrétaire de séance

Patrick MICHEL  
Président